

Fiche technique n° 010 Portes antiradiations

La radiation est présente partout:

Tout le monde, est confronté tôt ou tard à ce sujet, que ce soit en tant que consommateur, patient ou au travail. Nous profitons de la radiation un peu partout, il suffit de penser au radiodiagnostic en médecine. Ailleurs, nous devons être prudents, par exemple en présence de radon ou de rayons UV.

La fiche technique ASBP 010 Portes antiradiations, dont la première édition remonte à 2004, semble être populaire et établie chez les producteurs et les planificateurs.

La norme SIA 343:2014 renvoie, elle aussi, à la fiche technique N° 010 version 2009-01 de l'ASBP pour l'étude des portes antiradiations.

La fiche technique ASBP a été mise à jour en collaboration avec l'OFSP (Office fédéral de la santé publique), division Radioprotection, pour refléter l'état actuel de la technique en raison du remaniement de lois et prescriptions dans le domaine de la radioprotection.

Les propositions techniques de construction ont elles aussi été remaniées et complétées dans ce contexte. La fiche technique traite des directives de construction, de fabrication et de montage pour les portes antiradiations de locaux médicaux et de secteurs de travail (laboratoires) mises en circulation sur le marché suisse. Elle montre au fabricant de portes divers exemples de construction pour les portes battantes à 1 et 2 vantaux dans les exécutions en bois/matériau dérivé du bois et tôle d'acier, montées dans des huisseries en bois et en acier. Elle aborde en outre des détails techniques comme le vitrage antiradiation ou l'étiquetage obligatoire d'une porte antiradiation.

La fiche technique remaniée peut être consultée sur notre site Internet à la rubrique www.vst.ch (Portes / Fiches techniques).

Informations complémentaires et formulaires d'autorisation:

Office fédéral de la santé publique OFSP

Division Radioprotection

www.str-rad.ch

www.bag.admin.ch/str-formulare